



L'APOSTILLE

1 ave. Gustave Charlery,

Route de Montabo,

97300 CAYENNE

Tél : 05 94 27 46 34

SASU au capital de 1 000.00 €

RCS CAYENNE TMC 810 999 680

SIRET : 810 999 680 - APE 5814 Z

www.lapostille.fr

contact@lapostille.fr

VILLE DE KOUROU

30 AVENUE DES ROCHES

97310 KOUROU

Références : Engagement UR230023 - KOUROU ENQUETE PUBLIQUE

GBS 2

A l'attention
de: VILLE DE KOUROU
Nos réf: CLICLI66

ATTESTATION DE PARUTION

Cayenne, le 28/09/2023

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint la maquette de l'annonce légale pour laquelle vous nous avez mandaté dans le dossier dont références en marge,

aux fins d'insertion et de publication dans le **Journal L'APOSTILLE**.

L'annonce ci-dessous sera publiée dans le numéro 444 à paraître ce 29/09/2023

Nous restons à votre disposition pour toute remarque et vous prions d'agréer,

Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Vos biens dévoués,

ATTESTATION DE PARUTION

L'annonce ci-dessous sera publiée dans le numéro 444 à paraître ce 29/09/2023.

EGA05429



Enquête publique relative à la Déclaration de Projet n°01 emportant mise en compatibilité du PLU de Kourou

Le public est informé que, par arrêté n°66 - 2023/MK du 26 Septembre 2023 qui annule et remplace l'arrêté n° 65-2023/MK, le Maire Kourou rappelle et ordonne l'ouverture de l'enquête publique portant sur la déclaration de projet n°01 emportant mise en compatibilité du PLU de Kourou. Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 31 jours consécutifs, du lundi 18 Septembre 2023 au Mercredi 18 Octobre 2023 inclus.

La Déclaration de projet concerne la création d'une installation de stockage de déchet non dangereux (ISDND) sur le secteur de Wayabo.

Le responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées est Monsieur François RINGUET, Maire de Kourou.

Monsieur Guy-Bernard SERAPHIN a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Guyane en qualité de commissaire enquêteur. Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, côté et

paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la Direction de l'urbanisme, Centre Technique Municipal - avenue de Préfontaine - lieu-dit Pariacabo 97310 Kourou et pourront être consultés aux jours et heures habituelles d'ouverture du service soit, du lundi au vendredi de 7h00 à 14h00, pour tout renseignement, la Direction de l'urbanisme est disponible par téléphone au 0594 22 07 56

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de déclaration de projet et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre de l'enquête dématérialisé via le lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/dpmec-01-plu-kourou/> ou les adresser par écrit à la Mairie de Kourou, 30 avenue des Roches 97310 Kourou à l'attention de Monsieur François RINGUET, Maire de la Ville de Kourou ou par voie électronique à l'adresse : dpmec-01-plu-kourou@democratie-active.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra le public dans les locaux de la Direction de l'urbanisme - Centre Technique Municipal, avenue de Préfontaine - lieu-dit Pariacabo 97310 Kourou les :

- Lundi 18 Septembre 2023 de 8h à 12h
- Mardi 26 Septembre 2023 de 8h à 12h
- Mercredi 04 Octobre 2023 de 8h à 12h
- Jeudi 12 Octobre 2023 de 8h à 12h
- Mercredi 18 Octobre 2023 de 8h à 12h

Les rapports et conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Kourou un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures

habituelles d'ouverture.

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet de la ville : www.ville-kourou.fr (onglet urbanisme).

Après l'enquête publique, et en cas d'avis favorable, le projet de modification du PLU sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le Maire,
François RINGUET